



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert se tiendra le **2 octobre 2024 à 20h15**, au Centre multifonctionnel, soit le 81, rue Hooper à Saint-Lambert, afin d'adopter :

- Le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Lambert, ce 20 septembre 2024.

La directrice du greffe et du Contentieux et greffière,

*Cassandra Comin Bergonzi*

Cassandra Comin Bergonzi